



Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006

Page 1 sur 6

TEROMIX 6700 50GR

No. FDS : SET00023003D

V006.0

Révision: 21.06.2011

Date d'impression: 30.06.2011

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit:

TEROMIX 6700 50GR

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Utilisation prévue:

Partie A pour les adhésifs et produits d'étanchéité 2-K- Polyuréthane

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Henkel & Cie. AG

Adhesive Technologies

Salinenstrasse 61

4133 Pratteln

Suisse

Téléphone: +41 (61) 825 7000

Fax: +41 (61) 825 7303

ua-productsafety.de@henkel.com

Numéro d'appel d'urgence:

Centre Suisse d'Information Toxicologique (24h / 7jours): +41 44 251 51 51 ou 145 (Suisse et Liechtenstein).

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:

Classification (CLP):

Il n'y a pas de données.

Classification (DPD):

Produit non soumis à étiquetage selon la dernière version en vigueur de la Directive générale CE de classification des préparations.

Éléments d'étiquetage (CLP):

Il n'y a pas de données.

Éléments d'étiquetage (DPD):

Aucune classification nécessaire.

Autres dangers:

Aucune en cas d'utilisation conforme à la destination.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Description chimique générale:

Colle polyuréthane

Substances de base pour préparations:

Mélange de polyols avec matières de charge

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Il n'y a pas de données.

Déclaration des ingrédients conformément au règlement DPD (CE) n° 1999/45

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Ethane-1,2-diamine polymerisee avec le methyloxirane 25214-63-5		< 20 %	Xi - Irritant; R36

**Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.**

SECTION 4: Premiers secours

Description des premiers secours:

Informations générales:

En cas de troubles persistants, consulter un médecin.

Inhalation:

Air frais; en cas de persistance des maux, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver à l'eau courante et au savon. Soins de la peau. Enlever les vêtements souillés, imbibés.

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement à l'eau courante, consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Pas de mesures spéciales nécessaires.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Pas de mesures spéciales nécessaires.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction:

Moyens d'extinction appropriés:

Tous les moyens d'extinction usuels sont adéquats.

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

En cas d'incendie, possibilité de dégagement d'oxyde de carbone (CO) et de dioxyde de carbone (CO2)

Conseils aux pompiers:

- Porter un équipement de sécurité.
- Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:

- Porter un équipement de protection individuel.
- Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

Précautions pour la protection de l'environnement:

- Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

- Mélanger avec une matière absorbant les liquides (sable, tourbe, sciure).
- Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Référence à d'autres sections

- Voir le conseil au chapitre 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Mesures d'hygiène:

- Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.
- Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

- Veiller à une bonne ventilation/aspiration.
- Stocker dans un endroit frais et sec.
- Températures conseillées: entre + 10 °C et + 25 °C
- protéger absolument contre l'irradiation du soleil et les températures > 50°C

Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

- Partie A pour les adhésifs et produits d'étanchéité 2-K- Polyuréthane

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle:

- aucun(e)

Contrôles de l'exposition:

Remarques sur la conception des installations techniques:

- Veiller à une bonne ventilation/aspiration.

Protection respiratoire:

- Masque de protection approprié en cas de ventilation insuffisante.

Protection des mains:

- Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)
- Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):
 - Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)
 - Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):
 - Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)
- Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Protection des yeux:
Lunettes de protection

Protection du corps:
Porter un équipement de sécurité.

équipement de protection conseillé pour le personnel:
Utiliser seulement des protections individuelles homologuées CE, selon le règlement n° 819 du 19 Août 1994.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:

Aspect	Pâte pâteux gris clair
Odeur	inodore
pH	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point initial d'ébullition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point d'éclair	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité (20 °C (68 °F))	1,43 g/cm ³
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (Brookfield; 20 °C (68 °F))	28 - 32 Pas
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative (20 °C (68 °F); Solv.: Eau)	Insoluble
Solubilité qualitative	Insoluble
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Valeur du corps solide	100 %
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

Autres informations:

Il n'y a pas de données / Non applicable

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

Stabilité chimique:

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses:

Voir section réactivité

Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

Conditions à éviter:

Pas connues en cas d'utilisation conforme à la destination.

Produits de décomposition dangereux:

En cas d'incendie, fission de monoxyde de carbone (CO) et de dioxyde de carbone (CO2).

SECTION 11: Informations toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

En cas de manipulation correcte et d'utilisation conforme à la destination, il ne faut supposer à notre connaissance aucun effet nocif du produit.

SECTION 12: Informations écologiques

Informations générales:

La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets:

Evacuation du produit:

Les codes de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais en majeure partie à leur origine. Ils peuvent être demandés au fabricant.

Doit avec l'accord des autorités locales être traité par élimination spécifique.

SECTION 14: Informations relatives au transport

Informations générales:

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADNR, IMDG, IATA-DGR

SECTION 15: Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:

Teneur VOC 0 %
(VOCV 814.018 Ord. sur les COV)

SECTION 16: Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

R36 Irritant pour les yeux.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.



Fiche de données de sécurité selon (CE) N° 1907/2006

Page 1 sur 9

TEROMIX 6700 50GR

No. FDS : 76477
V006.0

Révision: 21.06.2011

Date d'impression: 30.06.2011

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit:

TEROMIX 6700 50GR

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées:

Utilisation prévue:

Partie B pour les adhésifs et produits d'étanchéité 2-K- Polyuréthane

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

Henkel & Cie. AG
Adhesive Technologies
Salinenstrasse 61
4133 Pratteln

Suisse

Téléphone: +41 (61) 825 7000

Fax: +41 (61) 825 7303

ua-productsafety.de@henkel.com

Numéro d'appel d'urgence:

Centre Suisse d'Information Toxicologique (24h / 7jours): +41 44 251 51 51 ou 145 (Suisse et Liechtenstein).

SECTION 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange:

Classification (CLP):

Il n'y a pas de données.

Classification (DPD):

Xn - Nocif

R20 Nocif par inhalation.

R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
cancérigène cat. 3

R40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.

Sensibilisant

R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Xi - Irritant

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

Éléments d'étiquetage (CLP):

Il n'y a pas de données.

Éléments d'étiquetage (DPD):

Xn - Nocif

**Phrases R:**

R40 Effet cancérogène suspecté - preuves insuffisantes.
R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.
R20 Nocif par inhalation.
R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.
R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Phrases S:

S23 Ne pas respirer les vapeurs/aérosols.
S26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
S36/37 Porter un vêtement de protection et des gants appropriés.
S45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible lui montrer l'étiquette).

Indications additionnelles:

Contient des isocyanates. Voir les informations transmises par le fabricant.

Contient:

Diisocyanate de méthylènediphényle, isomères et homologues,
Diisocyanate de Diphénylméthane

Autres dangers:

Les personnes allergiques aux isocyanates ne doivent pas être mises en contact avec le produit.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants**Description chimique générale:**

Composants de durcisseur d'une colle polyuréthane à 2 C

Substances de base pour préparations:

Isocyanate

Déclaration des ingrédients conformément au règlement CLP (CE) n° 1272/2008

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Diisocyanate de méthylènediphényle, isomères et homologues 9016-87-9	202-966-0	< 20 %	Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- exposition unique 3 H335 Irritation cutanée 2 H315 Sensibilisateur des voies respiratoires 1 H334 Toxicité aiguë 4; inhalation H332 Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- expositions répétées 2 H373 Cancérogénicité 2 H351 Sensibilisateur de la peau 1 H317 Irritation oculaire 2 H319
Diisocyanate de Diphénylméthane 32055-14-4		< 20 %	Toxicité aiguë 4 H332 Skin Corrosion/Irritation 2 H315 Eye Damage/Irritation 2 H319 Sensibilisateur des voies respiratoires 1 H334 Sensibilisateur de la peau 1 H317 Cancérogénicité 2 H351 Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- exposition unique 3 H335 Toxicité spécifique au niveau de l'organe cible- expositions répétées 2 H373

Seuls les ingrédients dangereux pour lesquels une classification CLP est déjà disponible, sont indiqués dans ce tableau.
Voir texte complet des phrases H et autres abréviations dans paragraphe 16 "Autres informations"
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

Déclaration des ingrédients conformément au règlement DPD (CE) n° 1999/45

Substances dangereuses No. CAS	Numéro CE N° d'enregistrement REACH	Teneur	Classification
Diisocyanate de méthylènediphényle, isomères et homologues 9016-87-9	202-966-0	< 20 %	Xi - Irritant; R36/37/38 cancérogène cat. 3; R40 Xn - Nocif; R20, R48/20 R42/43
Diisocyanate de Diphénylméthane 32055-14-4		< 20 %	Xn - Nocif; R20, R42/43, R48/20 cancérogène cat. 3; Xn - Nocif; R40 Xi - Irritant; R36/37/38

Pour connaître le texte entier correspondant aux codes des phrases-R, voir chapitre 16 'autres informations'.
Les substances non classifiées peuvent avoir une valeur limite d'exposition sur le lieu de travail.

SECTION 4: Premiers secours**Description des premiers secours:**

Informations générales:

Les symptômes d'empoisonnement peuvent apparaître même plusieurs heures après; une surveillance médicale est donc nécessaire pendant au moins les 48 heures suivant l'accident.

Inhalation:

Air frais, apport d'oxygène, chaleur, consulter un médecin.

Contact avec la peau:

Laver à l'eau courante et au savon. Soins de la peau. Enlever les vêtements souillés, imbibés. Si nécessaire consulter un dermatologue

Contact avec les yeux:

Rincer immédiatement à l'eau courante, consulter un médecin.

Ingestion:

Rincer l'intérieur de la bouche, boire 1 à 2 verres d'eau, ne pas faire vomir, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés:

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Irritant pour les voies respiratoires.

Irritant pour les yeux.

Irritant pour la peau

Nocif en cas d'inhalation.

Effet cancérigène suspecté preuves insuffisantes (cancérigène catégorie 3).

Risque de graves dommages de santé lors d'une exposition prolongée par inhalation.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires:

Laver la peau avec de l'eau

En cas de perte de conscience, allonger sur le côté en stabilisant, informer le SAMU

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction:****Moyens d'extinction appropriés:**

Tous les moyens d'extinction usuels sont adéquats.

Moyens d'extinction déconseillés pour des raisons de sécurité:

Jet d'eau grand débit

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange:

Vapeurs d'isocyanate

oxydes de carbone

Conseils aux pompiers:

Porter un équipement de sécurité.

Porter un appareil respiratoire indépendant de l'air ambiant.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence:**

Porter un équipement de protection individuel.

Eviter le contact avec la peau et les yeux.

Risque de glisser en cas d'écoulement du produit.

Eloigner les personnes non protégées.

Précautions pour la protection de l'environnement:

Ne pas laisser s'écouler dans les canalisations/les eaux superficielles/ les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Neutraliser le matériel renversé avec un mélange d'alcool, d'eau et de produit réticulant et ajouter 1% d'ammoniaque en relation aux groupes d'isocyanates.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Référence à d'autres sections

Voir le conseil au chapitre 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration au poste de travail.

Mesures d'hygiène:

Pendant le travail ne pas manger, boire, fumer.

Se laver les mains avant chaque pause et après le travail.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Veiller à une bonne ventilation/aspiration.

Stocker dans un endroit frais et sec.

Températures conseillées: entre + 10 °C et + 25 °C

protéger absolument contre l'irradiation du soleil et les températures > 50°C

Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Partie B pour les adhésifs et produits d'étanchéité 2-K- Polyuréthane

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**Paramètres de contrôle:**

Valable pour

Suisse

Base

Suisse - SUVA Valeurs limites

Composant	ppm	mg/m3	Type	Catégorie	Remarques
DIISOCYANATE DE 4,4'- DIPHÉNYLMÉTHANE 101-68-8				Inclus dans le règlement mais sans des valeurs de données. Voir le règlement pour d'autres détails.	SMAK
DIISOCYANATE DE 4,4'- DIPHÉNYLMÉTHANE 101-68-8				Si conformément aux valeurs de VLE et de BEL, il n'y a aucun risque de dommages reproducteurs.	SMAK
DIISOCYANATE DE 4,4'- DIPHÉNYLMÉTHANE 101-68-8			Désignation de peau	Résorption via la peau	SMAK

Contrôles de l'exposition:

Remarques sur la conception des installations techniques:

N'employer que dans des secteurs bien aérés.

Protection respiratoire:

Masque de protection approprié en cas de ventilation insuffisante.

Protection des mains:

Gants de protection résistant aux produits chimiques (EN 374)

Matières appropriées à un contact de courte durée ou à des projections (recommandation: indice de protection au moins 2, soit > 30 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Matières appropriées également à un contact direct et plus long (recommandation: indice de protection 6, soit > 480 minutes de temps de perméation selon EN 374):

Caoutchouc nitrile (NBR; >= 0,4 mm d'épaisseur de couche)

Les indications faites sont basées sur la littérature et sur les informations fournies par les fabricants de gants ou sont déduites par analogie de matières similaires. Il faut tenir compte que la durée d'utilisation d'un gant de protection contre les produits chimiques dans la pratique peut être sensiblement plus courte que le temps de perméation déterminé selon EN 374 en raison de multiples facteurs d'influence (comme la température p. ex.). Le gant doit être remplacé s'il présente des signes d'usure.

Protection des yeux:

Lunettes de protection étanches.

Protection du corps:

Porter un équipement de sécurité.

Vêtement de protection couvrant les bras et les jambes

équipement de protection conseillé pour le personnel:

Utiliser seulement des protections individuelles homologuées CE, selon le règlement n° 819 du 19 Août 1994.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques**Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles:**

Aspect	Pâte pâteux Noir
Odeur	terreux
pH	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point initial d'ébullition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point d'éclair	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température de décomposition	Il n'y a pas de données / Non applicable
Pression de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité (20 °C (68 °F))	1,7 g/cm ³
Densité en vrac	Il n'y a pas de données / Non applicable
Viscosité (Brookfield; 20 °C (68 °F); Conc.: 100 % produit)	26 - 32 Pas
Viscosité (cinématique)	Il n'y a pas de données / Non applicable
Propriétés explosives	Il n'y a pas de données / Non applicable
Solubilité qualitative (Solv.: alcool)	Insoluble
Température de solidification	Il n'y a pas de données / Non applicable
Point de fusion	Il n'y a pas de données / Non applicable
Inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Température d'auto-inflammabilité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Limites d'explosivité	Il n'y a pas de données / Non applicable
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Il n'y a pas de données / Non applicable
Taux d'évaporation	Il n'y a pas de données / Non applicable
Densité de vapeur	Il n'y a pas de données / Non applicable
Valeur du corps solide	100 %
Propriétés comburantes	Il n'y a pas de données / Non applicable

Autres informations:

Il n'y a pas de données / Non applicable

SECTION 10: Stabilité et réactivité

Réactivité:

Réaction avec de l'eau; alcools, amines.
Réaction avec de l'eau, développement de CO₂

Possibilité de réactions dangereuses:

Voir section réactivité
Pas de décomposition en cas d'utilisation conforme aux prescriptions.

Conditions à éviter:

Eviter l'humidité.
Des températures supérieures env. 250 °C

Produits de décomposition dangereux:

En cas d'incendie, fission de monoxyde de carbone (CO) et de dioxyde de carbone (CO₂).
A des températures plus élevées, fission d'isocyanate possible.

SECTION 11: Informations toxicologiques

Informations générales sur la toxicologie:

Ce produit est une préparation selon la réglementation sur les produits chimiques. L'évaluation suivante a été réalisée sur la base des données toxicologiques et des pourcentages pondéraux de chacun des constituants.
Suspicion d'effets cancérigènes.
Les personnes allergiques aux isocyanates ne doivent pas être mises en contact avec le produit.

Toxicité inhalative aiguë:

Risque de graves dommages de santé lors d'une exposition prolongée par inhalation.
Nocif en cas d'inhalation.
Irritant pour les voies respiratoires.

Irritation de la peau:

Irritation cutanée primaire: irritant

Irritation des yeux:

Irritation des yeux primaire: irritant

Sensibilisation:

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
Sensibilisation possible par contact cutané.

SECTION 12: Informations écologiques

Informations générales:

Ne pas laisser s'écouler dans les eaux usées, dans la terre ni dans les eaux.
La classification de la préparation est basée sur la méthode conventionnelle décrite à l'article 6(1)(a) de la directive 1999/45/EC. Les informations pertinentes santé/écologie des substances listées dans la section 3 sont fournies dans les lignes qui suivent.

Toxicité:

Substances dangereuses No. CAS	Valeur type	Valeur	Nombreuses études toxicologiques	Temps d'exposition	Espèces	Méthode
Diisocyanate de Diphénylméthane 32055-14-4	LC0	> 1.000 mg/l	Fish	96 h	Danio rerio	OECD Guideline 203 (Fish, Acute Toxicity Test)
Diisocyanate de Diphénylméthane 32055-14-4	EC50	> 1.000 mg/l	Daphnia	24 h	Daphnia magna	OECD Guideline 202 (Daphnia sp. Acute Immobilisation Test)

Persistence et dégradabilité:

Substances dangereuses No. CAS	Résultat	Parcours d'application	Dégradabilité	Méthode
Diisocyanate de Diphénylméthane 32055-14-4		aucune donnée	0 %	OECD Guideline 301 C (Ready Biodegradability: Modified MITI Test (I))

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets:**

Evacuation du produit:

Les codes de déchets ne se réfèrent pas aux produits mais en majeure partie à leur origine. Ils peuvent être demandés au fabricant.

Doit avec l'accord des autorités locales être traité par élimination spécifique.

SECTION 14: Informations relatives au transport**Informations générales:**

Pas de matière dangereuse selon le RID, ADR, ADNR, IMDG, IATA-DGR

SECTION 15: Informations réglementaires**Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement:**

Teneur VOC 0,00 %
(VOCV 814.018 Ord. sur les COV)

COV Peintures et Vernis (UE) :

(Sous)catégorie de produit:

Ce produit ne rentre pas dans le champ d'application de la directive 2004/42/EC

SECTION 16: Autres informations

L'étiquetage du produit est indiqué dans le paragraphe 2. Le texte complet de toutes les abréviations indiquées par des codes dans la fiche de données de sécurité est :

R20 Nocif par inhalation.

R36/37/38 Irritant pour les yeux, les voies respiratoires et la peau.

R40 Effet cancérigène suspecté - preuves insuffisantes.

R42/43 Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

R48/20 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par inhalation.

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H332 Nocif par inhalation.

H334 Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

H351 Susceptible de provoquer le cancer.

H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Informations complémentaires:

Ces informations sont basées sur nos connaissances actuelles et font référence au produit en l'état où il est livré. Le but est de décrire nos produits en terme de sécurité et non d'en garantir les propriétés.